

**Moratoire sur l'engagement du personnel de l'Etat de Fribourg**

---

*(dépôt)*

Les charges du personnel de l'Etat de Fribourg ont dépassé le milliard de francs comme charge annuelle dans les comptes de l'Etat.

Les deux motionnaires demandent un moratoire sur l'engagement du personnel pour la période 2005 à 2010.

24 mars 2004

*(développement)*

Dans le budget 2004, les dépenses pour le personnel de l'Etat dépassent le milliard de francs alors même que les recettes fiscales plafonnent à 990 millions de francs. Cela signifie que l'équilibre financier des comptes de l'Etat de Fribourg dépend fortement des aides extérieures sur lesquelles nous n'avons aucune maîtrise. Il s'agit notamment des apports de la Confédération qui avoisinent 700 millions de francs par année ainsi que la part au bénéfice de la BNS qui représente environ 100 millions de francs pour 2004.

Ces aides extérieures sont remises en cause sur le plan suisse et vont provoquer des pertes substantielles d'apports financiers pour le canton. Qu'arrivera-t-il lorsque nous aurons un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions de francs de la part de ce financement extérieur ? Allons-nous faire des propositions de licenciements pour le personnel de l'Etat ? Allons-nous allègrement augmenter la charge fiscale des contribuables pour compenser les pertes ? Vous savez très bien que ces deux solutions ne sont en l'état pas envisageables.

C'est pourquoi nous déposons cette motion de moratoire du personnel de l'Etat afin de stabiliser les charges récurrentes et répétitives dans les comptes de l'Etat tout en sachant que les automatismes de l'Etat ne vont pas diminuer ces coûts (indexation, annuités).

En stabilisant le nombre de personnes travaillant pour l'Etat (max. 8100 EPT), nous n'enlevons rien, il n'y a pas de démantèlement social et cela permet de maintenir les acquis. En revanche, cette mesure de moratoire oblige le Conseil d'Etat à redéfinir certaines tâches et à fixer certaines priorités.

(Sig.) Bruno Tenner et Michel Losey, députés

7 mai 2004